

Master/Ingénieur – Mixité ovins-équins : atouts et limites perçus par les éleveurs et modalités de combinaison des espèces au sein des exploitations

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est un établissement public de recherche rassemblant une communauté de travail de 12 000 personnes, avec plus de 270 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. INRAE se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Ses recherches visent à construire des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

Environnement de travail, missions et activités

Vous exercerez votre activité au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) Herbivores. Cette unité a pour mission de produire, intégrer et diffuser des connaissances, et partager l'expertise pour concevoir des systèmes d'élevage herbivores multi-performants répondant aux enjeux des changements globaux (environnementaux, socio-économiques et transition numérique). L'unité compte 118 personnes titulaires et accueille chaque année 70 personnes non-permanentes. Elle est organisée en 4 équipes de recherche, une équipe de Direction et une équipe d'appui.

<https://www.umrh.inrae.fr/internet/public/fr/>

Vous serez accueilli(e) au sein de l'équipe Systèmes d'Élevage, Transition Agroécologique, Résilience et Qualité des Produits (STARQ), où vous travaillerez sous la responsabilité de Géraldine Fleurance (Institut Français du Cheval et de l'Équitation, en poste à l'UMR Herbivores - STARQ) et Bertrand Dumont (INRAE). Votre stage sera co-encadré par Marie Miquel du Service Productions de viande de l'Institut de l'Élevage (Systèmes ovins viande). Votre travail s'inscrira dans le cadre du projet CEDRE qui vise à concevoir des systèmes d'élevage diversifiés, intégrés à leurs territoires, et répondant aux enjeux environnementaux dans un contexte de changements globaux.

La diversification des systèmes d'élevage est un principe clé de l'agroécologie visant à améliorer leurs performances et à renforcer leur résilience. L'association de plusieurs espèces animales au sein d'une même exploitation peut permettre de tirer parti de la complémentarité de leurs besoins nutritionnels, de leurs comportements alimentaires et de leurs sensibilités aux agents pathogènes et aux parasites. La diversité d'espèces permet également de valoriser la complémentarité des cycles biologiques et des rythmes saisonniers de production, tout en contribuant à diversifier les produits issus de l'exploitation (Martin et al. 2020). Alors que l'élevage est soumis à de fortes demandes sociétales visant à réduire son empreinte environnementale et à favoriser le bien-être animal, l'élevage d'équidés et/ou le développement d'activités équinnes (e.g. prise en pension) constitue(nt) une voie de diversification intéressante pour les élevages de ruminants. Les équidés émettent peu de méthane et leur comportement alimentaire (ingestion élevée de fourrages grossiers, pâturage hétérogène) contribue à maintenir les milieux ouverts et à préserver leur biodiversité. Seule une faible part de la production équine est destinée à la consommation de viande, mais les équidés ont toute leur place dans un contexte où l'on souhaite valoriser la multifonctionnalité de l'élevage et les services qu'il rend à la société. Des travaux portant sur les opportunités offertes par la présence d'équidés au sein d'exploitations bovines ont notamment été conduits en France (Bigot et al. 2015, Dumont et al. 2020), mais les références font défaut pour l'association entre ovins et équidés qui, bien que moins fréquemment rencontrée, mérite d'être caractérisée. Votre mission consistera à enquêter des éleveurs associant des ovins et des équidés au sein de leur exploitation, afin de recueillir leur perception des atouts et limites de cette forme de mixité et de caractériser la manière dont les deux espèces sont combinées dans le fonctionnement de l'exploitation.

Vous serez plus particulièrement en charge de :

1. Participer à la conception du questionnaire d'enquêtes et réaliser les entretiens (par visioconférence/téléphone) auprès d'une quarantaine d'éleveurs dont les exploitations seront choisies pour représenter les types majoritaires de systèmes mixtes ovins – équins présents en France métropolitaine. Ces types auront été établis, préalablement à votre stage, à partir de l'analyse des données du dernier recensement agricole. Les données recueillies lors des enquêtes porteront sur : (i) les caractéristiques structurelles des exploitations, (ii) la perception des éleveurs quant aux avantages et inconvénients d'associer des ovins et des équidés au sein de leur exploitation, et (iii) la manière dont les espèces sont combinées dans le fonctionnement de l'exploitation en expliquant ces pratiques à partir des justifications données par les éleveurs. Cette analyse portera plus particulièrement sur la conduite du pâturage, le calendrier de reproduction, l'organisation du travail et la valorisation des produits et activités ;
2. Traiter les données quantitatives et qualitatives obtenues ;
3. Discuter, à partir de vos résultats, des opportunités offertes par la mixité entre ovins et équidés pour contribuer à l'adaptation du modèle agricole d'un territoire de moyenne montagne du Massif Central étudié dans le cadre du projet CEDRE, face aux enjeux économiques, environnementaux et climatiques.

Bibliographie : Bigot et al. 2015. Role of horses on farm sustainability in different French grassland regions. *The New Equine Economy in the 21st Century*, Wageningen Acad. Publ., 177-185 / Dumont et al. 2020. Comprendre les atouts de la diversification des systèmes d'élevage herbivores du nord du Massif central. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2020.33.3.4557/> / Martin et al. 2020. Potential of multi-species livestock farming to improve the sustainability of livestock farms : a review. <https://doi.org/10.1016/j.agry.2020.102821>

Formation et compétences recherchées

Formation recommandée : Master/Ingénieur en agronomie

Connaissances souhaitées : Elevage ovins (voire équins), zootechnie et fonctionnement des systèmes d'élevage, approche systémique des exploitations agricoles, méthodologie d'enquête, analyse de données quantitatives et qualitatives

Expérience appréciée : expérience en élevage ovin ou équin, réalisation et analyse d'enquêtes

Aptitudes recherchées : bon relationnel et capacité d'écoute, goût pour les échanges avec les éleveurs, capacité à adopter une posture neutre et compréhensive lors des enquêtes, rigueur, autonomie et organisation.

Votre qualité de vie à INRAE

En rejoignant INRAE, vous pourrez bénéficier selon le type de contrat :

- de 2,5 jours de congés par mois de présence ;
- d'activités sportives et culturelles ;
- d'une participation financière à vos frais de transports en commun ;
- d'une restauration collective.

Le site de Theix, situé à Saint-Genès-Champanelle, est desservi par la ligne de bus P39 de la [T2C](#) ainsi que par une ligne de transport à la demande ; il est également équipé d'un parking et de services dédiés au vélo.

Modalités d'accueil

- Nom de l'unité d'accueil : **UMR Herbivores**
- Code postal + ville du lieu d'exercice : **63122 St Genès Champanelle**
- Type de contrat : **Stage**
- Durée du stage : **6 mois**
- Date d'entrée en fonction : **Mars 2027 ajustable en fonction du cursus du (de la) candidat(e) choisi(e)**
- Rémunération : **4,50 € / heure de présence effective**

Modalités pour postuler

Merci de transmettre une lettre de motivation et un CV par mail à

Géraldine FLEURANCE (IFCE) – geraldine.fleurance@ifce.fr ou geraldine.fleurance@inrae.fr

ET

Bertrand DUMONT (INRAE) – bertrand.dumont@inrae.fr

✗ Date limite pour postuler : Etude des candidatures et entretiens au fil de l'eau jusqu'au **22 novembre 2026**

Les personnes accueillies à INRAE, établissement public de recherche, sont soumises aux dispositions du Code de la fonction publique notamment en ce qui concerne l'obligation de neutralité et le respect du principe de laïcité. A ce titre, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient ou non au contact du public, elles ne doivent pas manifester leurs convictions, par leur comportement ou leur tenue, qu'elles soient religieuses, philosophiques ou politiques. > En savoir plus : site fonction publique.gouv.fr